

## L'influence orientale en Bretagne

Lionel Bonnemère

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Bonnemère Lionel. L'influence orientale en Bretagne. In: Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, IV<sup>e</sup> Série. Tome 10, 1899. pp. 389-397;

doi : 10.3406/bmsap.1899.5848

[http://www.persee.fr/doc/bmsap\\_0301-8644\\_1899\\_num\\_10\\_1\\_5848](http://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1899_num_10_1_5848)

---

Document généré le 29/06/2016

GERI : Le basi scheletriche nella rassomiglianza, variazioni minime e massime nella norma facciale; — E. II. GIGLIOLI : L'età della pietra nella Cina, colla descrizione di alcuni esemplari nella mia collezione; — Il Cambarysu, telefono dei Catuquinaru dell' Amazonia; — Scettro con testa litica da Saa, Malanta isole Salomone; — E. REGALIA : Vi ha una coscienza e un soggetto cosciente? — A. MOCHI : Le ossa di Paoli Emilio Demi, scultore livornese.

*Boletin del Instituto geografico argentino* (1897, n. 7-12). — Adan QUIROGA : El Simbolismo de la Cruz y el Falo en Calchaqui; — B. T. MARTINEZ : Etnografia del Rio de la Plata.

#### Commission de l'Exposition.

Une commission est nommée pour s'occuper de l'exposition anthropologique projetée comme devant participer éventuellement à l'Exposition universelle de 1900.

Sont désignés, outre le Président et le secrétaire général : MM. Salmon, d'Ault-du-Mesnil, Laborde, Daveluy, Manouvrier, A. de Mortillet et Chervin.

#### ÉLECTIONS.

M. le Dr DAVID GOURARI, présenté par MM. Capitan, Hamon et Manouvrier, et M. GEORGES RAYNAUD, maître des Conférences à l'École des Hautes-Études, présenté par MM. Boban, Capitan, Verneau, sont élus *membres titulaires*.

### L'Influence orientale en Bretagne.

PAR M. LIONEL BONNEMÈRE.

Il y a de cela bien des années déjà, l'illustre Henri Martin, que notre Société a eu pour président, fit remarquer dans un de ses ouvrages que la Bretagne fut sans doute visitée très souvent par des Phéniciens. Il alla même jusqu'à dire que très certainement ils fondèrent sur son littoral des établissements plus ou moins importants. C'est ainsi, par exemple, que notre grand historien professait qu'ils avaient dû aborder bien des fois dans l'île de Baz

où un rocher porte encore le nom très significatif de *Roc'h Moloch*, le rocher de Moloch. En face, sur la terre ferme, se dresse celui de *Roc'h Crom*, plus vulgairement appelé *Roc'h Croum*, voire même *Rocroum*, par abréviation. *Crom*, c'est le *Courbe* ou plutôt le *Cercle*, c'est ce qui n'a ni commencement ni fin. C'est, en un mot, le Dieu suprême des Celtes qui avait peut-être un autel en face de celui élevé par les voyageurs carthaginois à une de leurs divinités les plus chères et qui, en quelque sorte, semblait la défier.

Je ne m'attarderai pas plus longtemps dans le Finistère, mon intention étant aujourd'hui d'étudier principalement des faits que j'ai recueillis dans le Morbihan.

Dans une partie de ce département le souvenir de Moloch ne s'est pas effacé et nos paysans, sans s'en douter, l'invoquent toujours.

En effet, si nous en croyons MM. Le Norcy et Aveneau de la Grancière, deux archéologues fort distingués, les Bretons du pays de Vannes jurent encore par *Moloch Ru*, par Moloch le Rouge, et, en vérité, le Dieu phénicien qui portait ce nom méritait bien une pareille épithète. Ne pouvait-on pas le qualifier de rouge, lui qui se plaisait à voir couler le sang des victimes humaines?

Dans une partie du Morbihan le mot Moloch s'est déformé. Aux environs de Pontivy on dit *Malo-c'h-Ru* ; autour d'Hennebont *Male-c'h-Ru*. On conçoit aisément qu'avec le temps le nom de la divinité se soit altéré. Par suite, le qualificatif qui la caractérisait si bien a toujours subsisté sans variante. L'adjectif *ru*, rouge, est toujours accolé au nom qui m'occupe et, à lui seul, il suffirait, ce me semble, pour nous permettre de lui rendre sa forme primitive. Que l'on dise *Malo-c'h-Ru* ou *Male-c'h-Ru*, peu importe ! C'est toujours de Moloch, le Dieu sanguinaire, qu'il s'agit très évidemment.

Il est à remarquer que le nom ne s'est conservé avec une pureté absolue que dans le pays de Vannes, c'est-à-dire dans celui qui est battu par les flots de la mer. C'est que là sans doute les navigateurs phéniciens abordaient ; peut-être même y avaient-ils des comptoirs dans le genre de celui que, nous le savons, ils avaient à l'embouchure de la Loire et de cet autre que j'ai signalé comme ayant existé dans l'île de Baz.

Rien d'étonnant, par contre, à ce qu'il se soit déformé dans l'intérieur du pays. Je l'ai dit, Moloch y est devenu *Malorc'h* et

Malerc'h et j'orthographe de façon à me rapprocher le plus possible de la prononciation du *c* apostrophe *h* breton.

Je n'ignore pas que quelques personnes n'admettent pas l'identification que je viens de faire. Pour elles, les mots déformés que je viens citer dériveraient de Malloz, malédiction. Ce serait *Malloz-Ru* que d'abord auraient dit nos paysans, la malédiction rouge. Avec le temps, *Malloz* se serait transformé en *Malorc'h* et en *Malerc'h* qui ne paraissent pas avoir le moindre sens pour nos paysans actuels.

Admettons pour un instant cette opinion. Comprendrait-on l'épithète de *ru*, rouge, accolée au mot Malloz? Pourquoi la malédiction rouge plutôt que noire, verte ou bleue?

Et puis, je ne saurais trop le répéter, MM. Aveneau de la Grancière et Le Norcy affirment que *Moloc'h-Ru* se dit toujours dans certaines régions qu'ils connaissent très bien.

A l'appui de mes opinions et pour ne pas sortir du domaine de l'étymologie, je pourrais citer encore le mot *belek*, qui signifie prêtre en langue bretonne. On a voulu le rattacher à la racine *Bel*. On a dit, en conséquence, que le Beleck, était le prêtre de Bal, de Baal. Mais je sais qu'on a depuis longtemps mis en doute la légitimité de ce rapprochement. Je n'insisterais donc pas sur ce point. Nous avons assez d'autres arguments pour négliger celui-ci.

Si l'on en croit nos collègues, MM. Letourneau et Zambaco, sur les mégalithes du Morbihan il y aurait parmi les signes qui y sont gravés parfois des caractères qui se rattachent à l'alphabet phénicien. La chose n'aura pas lieu de nous surprendre si nous nous disons que peut-être bien les hommes qui les ont élevés venaient du nord de l'Afrique où des monuments analogues se rencontrent en si grand nombre.

Mais je m'en voudrais de m'arrêter sur ce fait, infiniment curieux pourtant, préférant le laisser à traiter à mes collègues dont la compétence est si grande et si universellement reconnue.

Je préfère vous parler avec quelques détails des perles qu'on retrouve si souvent dans les campagnes du pays de Vannes et surtout dans les environs de Pontivy. Un collectionneur de cette ville, M. Le Norcy, en a environ quatorze cents, et M. Aveneau de la Grancière, à qui l'on doit un si bel ouvrage sur la matière en a réuni, aussi lui, plusieurs centaines.

Il convient de diviser ces perles en trois catégories bien distinctes :

1° Les perles en ambre, doublées ou non de plomb, dont la matière provenait directement de la mer Baltique d'où les navigateurs vénètes la rapportaient en grande abondance.

2° Les perles en agate et en autres pierres plus ou moins rares. Il serait très intéressant de faire des recherches pour établir si toutes ont été taillées dans des pierres existant en Bretagne où s'il n'y en aurait pas parmi elles qui auraient été importées d'Orient, ce qui est fort probable.

3° Enfin, les perles de verre blanc taillé à facettes ou uni, ou en verre de couleurs différentes orné fréquemment de dessins en émail.

Ce sont les plus nombreuses et c'est sur elles que je veux attirer la bienveillante attention de nos collègues.

Ces perles dont mon collaborateur et ami, M. Aveneau de la Grancière, s'est occupé avec tant de compétence dans un de ses ouvrages ne proviennent pas ordinairement de sépultures. Nos paysans les trouvent en se livrant à leurs travaux agricoles. Elles servent à former des colliers talismans auxquels le peuple de nos campagnes suppose des vertus magiques. Leur imagination portée au merveilleux, en accorde aussi à des perles séparées si bien que quelques personnes qui en ont en leur possession ne les céderaient pas quelquefois pour le prix d'une belle paire de bœufs ! Rien ne me serait plus facile que de citer des faits précis à l'appui de ce que je viens d'avancer, mais je craindrais, en vérité, d'allonger outre mesure ma communication.

De ces perles, de ces colliers, certains sont conservés précieusement dans les familles. On se les transmet de génération en génération. Parfois, pour les mieux préserver, on a soin de renfermer chaque perle dans un petit sachet de cuir, ce qui reporte notre pensée vers les pays sauvages où les indigènes emprisonnent également dans des sachets les objets qu'ils croient doués de propriétés surnaturelles.

C'est aussi de grains pareils à ceux que je viens de vous décrire que sont formés ces colliers composés de trois perles, qu'on trouve à louer dans la chapelle de la Clarté, en Baud, et qui passent pour être doués de vertus si extraordinaires et si variées au point de vue thérapeutique.

Que ces perles soient antiques, cela n'est pas douteux, et, si nous nous demandons quel est leur pays d'origine, nous sommes bien vite amenés à reconnaître qu'elles doivent avoir été apportées

dans cette région de l'Armorique par des gens venant des côtes d'Afrique. Il nous est même permis de préciser davantage. Elles sont carthaginoises, au moins pour la plupart, et ce qui le prouve d'une façon irréfutable, c'est qu'elles sont en général absolument semblables à celles que l'on trouve dans les fouilles de la Tunisie. J'en ai vu des unes et des autres que l'on avait à dessein placées côte à côte, et il était impossible de distinguer les perles qui avaient été trouvées dans les environs de Pontivy de celles qui avaient été exhumées du sol aux alentours de Tunis.

Nous le savons, les nations sauvages aiment beaucoup les perles qui sont pour elles de précieux objets de parure. De plus, à toutes les époques, le commerce s'est toujours fait avec les primitifs par voie d'échange et les verroteries ont toujours joué un très grand rôle. On conçoit donc que les Phéniciens qui trafiquaient sur nos côtes à une époque qu'il n'est pas facile de déterminer, eussent le soin d'apporter avec eux des perles qu'ils étaient sûrs de changer contre des métaux et des denrées locales.

L'imagination de nos aïeux, alors bien sauvages, voyait-elle déjà des talismans dans ces objets brillants? Peut-être, dans certains cas, lorsque les perles étaient ornées de certains signes ou de certains dessins. Mais avant tout c'est leur amour pour la parure qui les poussait à y attacher un prix, le plus souvent très exagéré.

Ce ne doit être que plus tard que leur généralité passa pour être douée de vertus mystérieuses et puissantes.

Un temps vint où on ne les porta plus. Fortuitement retrouvées, après bien des siècles, elles passèrent pour des objets magiques. A mesure qu'on les découvrait, on se mit à les garder précieusement dans les familles, et le clergé, à Baud, ne pouvant pas détruire les légendes que l'on répandait sur leur compte, le clergé, dis-je, crut bien faire en les christianisant en quelque sorte, si je puis m'exprimer ainsi, par la bénédiction donnée par lui à celles qu'il loue en vue de la guérison de certaines maladies.

Ce ne sont pas seulement ces perles qui font que nos regards se tournent vers l'Orient.

Tous les archéologues qui se sont occupés de l'antique Armorique ont été frappés des rapprochements que l'on peut établir entre les dessins brodés sur les gilets bretons et ceux que l'on remarque sur les mégalithes. La filiation dans bien des cas est indéniable. En effet, la plupart des éléments des uns se retrouvent dans les autres. Or, nous avons laissé entendre que sur les pierres co-

lossales que l'on admire à Locmariaker notamment, la science moderne s'incline à trouver des signes dont l'origine est peut-être bien phénicienne.

Peut-être aussi faut-il dire que certains des dessins brodés qui ornent le costume de nos paysans, dans quelques parties du Morbihan et du Finistère, peuvent être comparés avec ceux que l'on remarque sur certains vases égyptiens.

Si on ouvre, en effet, *l'Archéologie Égyptienne*, de M. G. Maspero, on voit reproduit, page 255, un vase de forme lenticulaire qui devait sans doute servir à contenir des parfums.

L'original est, paraît-il, de couleur verdâtre et si nous ôtons, par la pensée, deux petits singes accroupis qui en ornent le col, si nous rendons à la fois ce dernier moins long et plus lourd de forme, il nous reste un vase très commun en Bretagne. Nous avons la petite bouteille en grès, dite *secouette*, dans laquelle nos paysans mettent leur tabac à priser.

Le vase que M. Maspero a figuré dans son ouvrage date du temps d'Apriès ou d'Amosis. C'est dire qu'il est fort ancien. Sa paroi est décorée de dessins disposés par zones superposées. J'ai dessiné leur ensemble sur une échelle beaucoup plus grande et il est impossible, selon moi, de n'être pas frappé de la ressemblance qui existe entre ces deux motifs et ceux que l'on brode d'ordinaire sur les gilets bretons.

Voulant voir si je ne m'abusais pas, j'ai pris le dessin égyptien et, sans y rien changer, je l'ai reproduit en le traitant à la mode actuelle. J'ai figuré des broderies en soie jaune se détachant sur des zones d'étoffes de couleurs différentes et sur du velours noir. Je mets d'ailleurs sous vos yeux le travail qui m'a servi pour faire les expériences dont je vous entretiens en ce moment.

Vous voyez qu'aux couleurs près, le dessin que j'ai relevé sur le vase antique et celui que j'ai traité en modèle de broderie sont presque identiques. Dans le dernier j'ai grossi un peu les perles qui sont dans la dernière zone, si on a commencé à les compter par en bas, ce qui n'altère en rien le caractère de la composition. J'ai enlevé également de l'ornementation pharaonique les dents de loup qui se trouvent à la partie supérieure. Elles sont bien connues de nos brodeurs, mais dans un gilet elles ne trouveraient pas leur place en cet endroit. Ce serait, dans tous les cas, plutôt dans le bas que les tailleurs du Finistère et du Morbihan les mettraient pour relier en quelque sorte la partie brodée avec le corps du

vêtement. Cette suppression ne m'a pas paru bien importante. Ce n'est point cet ornement, très connu chez nous, qui donne à l'ensemble son vrai caractère. Il est tout entier dans les zones superposées et chargées de motifs.

Eh bien ! toutes les personnes à qui j'ai montré le dessin que je place aujourd'hui sous vos yeux, toutes sans exceptions ont cru que je leur faisais voir celui de quelque gilet breton dont j'avais pris le modèle chez un brodeur du pays.

J'avais cependant pensé qu'un des motifs figurés aurait dû déceler ma supercherie.

Il n'en a rien été pour une raison bien simple.

Le lotus, ou une fleur qui lui ressemble, existe dans nos broderies locales. On le voit aussi sculpté chez nous sur beaucoup de meubles un peu anciens.

Dès lors, on conçoit sans peine que mon dessin ait pu tromper les personnes à qui je l'ai montré. Toutes, je le repète, l'ont pris pour un croquis colorié fait d'après une pièce d'habillement breton.

J'ai voulu faire une contre-épreuve en montrant aux mêmes personnes un dessin de gilet avec des dessins également disposés par zones et provenant du Tyrol autrichien. Aucune d'elles ne s'y est laissé prendre. Aucune ne m'a dit que je lui soumettais un dessin de gilet breton. Toutes m'ont affirmé qu'elles ne savaient pas d'où pouvait venir ce que je leur montrais, mais qu'à coup sur ce n'était d'aucune partie de leur pays.

Je crois, pour ma part, que la partie brodée de nos gilets est un souvenir de temps très anciens. Ne peut-elle pas légitimement se rattacher à ces hausse-cols qu'on découvre parfois ? Ils ont la même forme, en somme, et les motifs décoratifs qui les recouvrent sont également disposés par zones.

Je devais vous exposer les faits qui précèdent. Ils me semblent mériter votre attention.

Je n'en tirerai pas cette conclusion que les Égyptiens ont exploré les côtes de Bretagne. Les habitants de la vallée du Nil n'ont jamais passé pour être de grands navigateurs. Mais le goût des dessins disposés par zones superposées présentant un caractère spécial a pu être apporté chez nous par les Phéniciens qui, en somme, étaient assez voisins des Pharaons et qui trafiquaient de toutes les choses que produisait l'Orient.

D'ailleurs, si on en croit M. Maspero, les Carthaginois « copiaient



*assidument les modèles Égyptiens* » et les propageaient ensuite un peu partout.

Je crois que l'influence orientale s'est au surplus beaucoup prolongée en Bretagne et surtout dans le Morbihan.

Toutes les personnes qui s'occupent d'archéologie ont entendu parler de la commune de Saint-Nicolas-des-Eaux, située à quelques lieues à peine de Pontivy. C'est qu'en effet sur son territoire s'élevait jadis une ville ou tout au moins une station romaine importante. Elle s'appelait Sulis et couronnait la montagne de Castanet, dont le nom bien déformé garde peut-être la trace de son origine. Il semble nous parler de quelque château ou mieux de quelque place forte, d'un *Castellum*, en un mot. C'est là que se dressait cette statue énigmatique appelée la *Couarde* par le peuple, et la *Vénus de Quinipily*, par les savants, du lieu où elle est placée maintenant en Baud.

Il n'entre pas dans mon dessein de vous parler d'elle, ce qui rentrerait peut-être jusqu'à un certain point dans le sujet que je traite aujourd'hui.

Je dirai seulement, à l'appui de ma thèse, que Sulis fut à un certain moment occupé par une légion de soldats que Rome avait levés en Mauritanie, ainsi que le prouvait une pierre à présent détruite sur laquelle on lisait : « *Legio Maurorum...* » Le reste de l'inscription manquait. Ce fragment, dont la perte est profondément regrettable, servit longtemps de linteau de porte dans une maison qu'on dut abattre après un incendie, si mon souvenir me sert bien, et ses restes furent dispersés sans qu'on y ait pris garde.

Quand ces hommes venus d'Afrique tenaient garnison à Sulis, l'empire romain florissait et ses dieux, issus de la religion grecque, étaient adorés dans toute l'étendue des Gaules. Pourtant il n'est pas déraisonnable de penser que les soldats qui formaient la légion dont je vous parle en ce moment avaient dû, malgré le culte officiel, avoir conservé bien des habitudes orientales. J'imagine volontiers que leur présence dans le centre du pays où l'on trouve tant de perles d'origine phénicienne, où l'on jure toujours pour *Moloch-Ru*, par le Dieu Moloch le Rouge, a dû faire durer plus longtemps qu'ailleurs cette influence africaine qui fait le sujet de ma communication.

Que la statue de la Vénus de Quinipily, de la Couarde, soit très antique ou non, peu m'importe ! Il me semble bien que le culte orgiaque qu'on lui rendait et qu'on lui rend encore peut-être, doit

avoir tiré son origine de ces mêmes soldats maures qui campaient à Sulis. A coup sûr ils devaient adorer Venus Astarté.

L'influence orientale n'est-elle pas visible au surplus dans toute la Bretagne bretonnante? Des rapprochements ne peuvent-ils pas être faits, par exemple, entre les meubles de nos paysans et ceux qu'on trouve dans certaines parties de l'Afrique? Ce goût que l'on a chez nous pour les petits fuseaux tournés n'existent-ils pas en Algérie et en Tunisie? Les mêmes petites pièces ne se retrouvent-elles pas dans tous les meubles arabes et jusque dans les façades des moucharabiés du Caire? Je pense que nos chevaliers bretons rapportèrent des croisades auxquelles ils prirent part avec honneur le goût de ces motifs ornementaux restés chers au peuple de nos campagnes et qui est devenu, en quelque sorte, un des éléments principaux de notre art décoratif.

Mais je ne m'étendrai pas sur ce point qui demanderait des développements spéciaux. Je crois, d'ailleurs, que, sans le traiter, j'ai apporté assez de faits à l'appui de ma thèse.

Je dirai donc, pour me résumer, que la Bretagne, et tout particulièrement les arrondissements de Vannes et de Pontivy, se ressentent encore à l'heure actuelle des relations que leurs habitants primitifs ont eues avec les Phéniciens dont, au surplus, la présence sur nos côtes, aux époques très reculées dont je vous parle, est très facilement explicable. Bien des faits déjà recueillis établissent cette influence, et je suis intimement convaincu que beaucoup d'autres viendront, dans un temps plus ou moins long, la démontrer d'une façon absolument indiscutable.